ATTESTATION DES HÉRITIERS

Je soussigné(e) …….
Domicilié(e) …….
…….

Certifie sur l'honneur que :
Nom du défunt : …….. Prénoms du défunt : …….
Est décédé(e) le : …….…… à …….
Et qu'il (elle) a laissé pour seul(s) héritier(s) apparent(s) :

Lien de parenté	Nom et prénom (suivi du nom marital le cas échéant)	Adresse	Signature

Le(s)quel(s) seul(s) ont le droit de toucher et recevoir toutes les sommes qui peuvent revenir et appartenir à la succession du défunt susnommé.

Atteste également :

- ✓ qu'il n'existe pas de testament ni d'autres héritiers du défunt,
- ✓ qu'il n'existe pas de contrat de mariage,
- ✓ que le porteur du document est autorisé à percevoir, pour le compte des héritiers, les sommes figurant sur les comptes du défunt ou à clôturer ces derniers,
- ✓ qu'il n'y a ni procès, ni contestation en cours concernant le statut d'héritier ou la composition de la succession,
- ✓ que la succession ne comporte aucun bien immobilier.

Je suis informé(e) que si toutes les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, je devrai obligatoirement m'adresser à un notaire afin d'obtenir un acte de notoriété.

En foi de quoi, je me porte fort et caution au nom des autres cohéritiers.

Fait à ……., le …….. Le Porte-fort (signature) :

En vous portant « Fort et Caution » pour les autres héritiers, vous devenez personnellement responsable de l'utilisation et de la répartition des fonds et des biens que vous recevez. N'oubliez pas qu'aucun héritier ne peut être écarté d'une succession et que vous leur êtes redevable de vos actions en leur nom, ils peuvent vous demander des comptes.